

Histoire de l'ESS

Continuités et renouvellements

Dispositif d'apprentissage collaboratif

2 heures

Phase 1 Introduction 25 mn

Introduction document professeur n°1	p2
Introduction document pour les élèves	p3

Phase 2 Périodisation 45 mn

Document professeur n°2	p4
-------------------------	----

Phase 3 et 4 Exposés et analyse réflexive 40 mn

Documents professeur n°3 et 4	p5
Documents période 1 (1789 - 1848)	p6 à 14
Documents période 2 (1848 – 1900)	p15 à 22
Documents période 3 (1900 - 1945)	p23 à 30
Documents période 4 (1945 – 1975)	p31 à 38
Documents période 5 (1975 – 2020)	p39 à 44



1 Introduction 10 mn

Le professeur explique

« Une entreprise est une organisation qui conduit une activité économique.
Notre objectif est de réfléchir sur les entreprises les plus répandues en France et sur celles de l'ESS qui essaient d'être différentes. Puis nous réfléchirons sur leur histoire. »

2 Travail individuel 10 mn

Consigne 1 donnée aux élèves

« Faites une liste des entreprises que vous connaissez, les plus variées possible. Nous les classerons ensemble. »

3 Travail collectif, classe entière 15 mn

A tour de rôle, chaque élève propose le nom d'une entreprise que le professeur inscrit dans le tableau sur le paper board avec une discussion sur les critères .

Le professeur explique

« L'entreprise peut être individuelle ou collective, lucrative (chercher essentiellement le profit) ou non lucrative, publique ou privée. » Il écrit au tableau la grille suivante et il la complète avec les exemples proposés par les élèves.

Secteur dominant	Secteur ESS Economie sociale et solidaire
90% environ de l'activité économique	10% environ de l'activité économique
Individuelle	Collective
Lucrative	Non lucrative
Publique	Privée

Exemple (animation au collège de Pia 66)

Secteur dominant	Secteur ESS Economie sociale et solidaire
90% environ de l'activité économique	10% environ de l'activité économique
Individuelles Boulangeries, salons de coiffure	Coopératives viticoles ou fruitières, Mutuelles de santé MGEN, d'assurance MAIF, Associations d'aide aux enfants malades, associations sportives Collectives
Lucratives Firmes multinationales Google, Amazon, Samsung, Apple, Microsoft, Sony	Non lucratives
Publiques SNCF, RATP	Privées

4 Travail individuel 10 mn

Distribution du document introductif élève (page suivante)

Consigne 2 donnée aux élèves

« Lisez ce document et repérez ce que vous ne comprenez pas. Je répondrai à vos questions ».

5 Travail collectif

Réponse aux questions des élèves



Document introductif élèves

(1 par élève)

Le secteur dominant en France

En France, 90% des entreprises sont soit des **entreprises individuelles** dont le but est de créer un emploi au dirigeant-propriétaire. *Ex un boulanger.*
soit des **entreprises lucratives** capitalistes dont le capital (machines, locaux, argent de l'entreprise) n'appartient pas à la main d'œuvre (les salariés) mais essentiellement à des actionnaires extérieurs. Les bénéfices sont redistribués avant tout à ces propriétaires. Du coup leur but essentiel est de faire des profits.
Ex Amazon, Google, Nestlé.
soit des **entreprises publiques** : *SNCF, RATP, EDF, Opéra de Paris...*

D'autres formes d'entreprises sont possibles

A côté du secteur dominant, il en existe un autre qui est l'ESS (économie sociale et solidaire). Il regroupe des organisations différentes qui sont collectives (donc pas individuelles), non lucratives et privées (donc pas publiques).

Par exemple,
les coopératives (viticoles, fruitières) ;
les associations (sportives, les restos du cœur) ;
les mutuelles de santé (MGEN) ou d'assurance (MAIF) ;
les fondations (hôpitaux de France : pièces jaunes).

Les organisations de l'ESS sont différentes des autres

Elles organisent la solidarité entre leurs membres.

La plus grosse part des bénéfices restent dans l'entreprise pour assurer sa continuité dans le temps.

Elles sont gérées démocratiquement par leurs membres c'est-à-dire que les associés décident tous ensemble.

Elles se sont développées surtout à partir du XIXème siècle et leur essor continue. Comprendre l'histoire de l'ESS permet de mieux comprendre les perspectives d'aujourd'hui !

Notez ici ce que vous ne comprenez pas dans cette fiche :



5 périodes

Les documents qui suivent sont destinés aux élèves.

Chaque document doit être imprimé en un seul exemplaire.

La classe est partagée en 5 groupes. Chaque groupe reçoit collectivement une liasse de documents correspondant à une période historique.

Objectifs :

faire découvrir des éléments de l'histoire de l'ESS pour une période.
déclencher un conflit socio cognitif.

Documents

*Distribuer 1 dossier de documents par groupe, en vrac. (Il y a 5 dossiers en tout pour 5 périodes).
L'idéal est qu'il y ait 2 groupes par période pour avoir 2 exposés différents sur chaque période.
Les élèves se les répartissent au hasard.*

1 Consignes pour le travail individuel

20 mn

1 « Quelle est la date importante de la fiche pour toi ? Pourquoi ? » ou « Quel est le personnage (ou le groupe de personnages) important pour toi ? Pourquoi ? » ou « Quelle est l'image la plus significative pour toi ? »

2 « Qu'est-ce qui te semble nouveau (ou même révolutionnaire) pour cette époque ? Pourquoi ? »

3 « Quel est le besoin auquel il fallait répondre ? »
« Pense aussi à écrire les questions que tu te poses... ! »

2 Consignes pour le travail de groupe

25 mn

« Mettez-vous d'accord sur un événement **ou** un personnage **ou** une date **ou** une théorie qui vous semble déterminant pour cette période. Vous ferez le lien avec les autres éléments de la documentation ».

*Les élèves se mettent d'accord sur **une** date ou **un** personnage ou **les éléments nouveaux** de la période qui leur paraissent essentiels. Ils choisissent des images les plus importantes pour eux. Le conflit cognitif ici est très constructif même si choisir est très difficile.
Avec ces éléments, ils réalisent une affiche qu'ils présenteront au grand groupe.*



*Les documents qui
suivent sont destinés
aux élèves.*

5 périodes !!!!

Chaque document doit être imprimé en un seul exemplaire.

*La classe est partagée en 5 groupes. Chaque groupe reçoit collectivement
une liasse de documents correspondant à une période historique.*

3 Présentation des affiches et discussions – 25 mn (5mn par groupe)

Objectifs

Pour ceux qui écoutent : découvrir des éléments des périodes qui n'ont pas été étudiés.

Pour ceux qui parlent : expliciter mieux les choix réalisés.

Il est très intéressant d'avoir 2 exposés par période puisque les choix réalisés sont différents dans chaque groupe.

Consigne 3

Présentation des affiches : un ou plusieurs élèves présentent l'affiche du groupe

« *Présentez votre affiche en expliquant pourquoi les éléments sélectionnés vous paraissent les plus significatifs de cette période* ».

**Phase 4
Analyse réflexive collective
15 mn**

Phase 4 Analyse- 15 mn

Objectifs

Stabiliser les connaissances qui viennent d'être acquises et répondre aux questions que le dispositif a fait émerger.

Réfléchir sur le dispositif pédagogique et sur les modes d'apprentissage.

Consigne 4

« *Qu'est-ce qui vous a le plus intéressés dans l'histoire de l'ESS ? Le plus surpris ? Eventuellement qu'est-ce que vous n'avez pas compris ?* »

Consigne 5

« *Que pensez-vous globalement de la séquence ? Quel a été le moment le plus facile ? Le plus intéressant ? Que pensez-vous des documents de travail ?* »



Source : Danièle Demoustier *L'Economie sociale et solidaire*, Ed. La Découverte 2003

Bien avant la Révolution, les premières coopératives (fabriques de fromage appelées « fruitières du Jura ») ont commencé à se créer en 1273 ! Mais elles se développeront réellement à partir du XIX^{ème} siècle.

Après la prise de la Bastille en 1789, les révolutionnaires interdisent toutes les associations. Pourtant elles s'occupaient de l'entraide ! Ils avaient un autre projet ambitieux de protection sociale (droit à la retraite, à la santé..) du berceau à la tombe. Mais les difficultés rencontrées les ont empêchés de mettre en place ce projet généreux.

Par la suite, de nombreux Français quittent la campagne (exode rural) pour aller travailler en ville dans les manufactures (usines). Le développement de ces manufactures engendre des conditions de vie effroyables. En réaction, de nouvelles formes de solidarité, comme **les sociétés de secours mutuel** sont apparues, portées par des ouvriers qualifiés en contournant les interdictions énoncées par la loi Le Chapelier.



La révolution de 1848 permet d'obtenir le droit à l'association

La loi Le Chapelier

La loi Le Chapelier du 14 juin 1791, est une loi interdisant les organisations ouvrières mais également les rassemblements paysans et ouvriers ainsi que le compagnonnage (réseaux d'artisans).

Elle interdit de fait les grèves et la constitution des **syndicats** au cours du siècle suivant, mais aussi certaines formes d'entreprises **non lucratives** comme les mutuelles.

Lexique

Un syndicat est un groupement de personnes pour la défense ou la gestion d'intérêts communs. Exemple, la CGT, FO, la CFDT, le MEDEF.

Une entreprise à but lucratif est une entreprise dont l'objectif principal est la réalisation de bénéfices. Par opposition, une entreprise "à but non lucratif", conviendra à des personnes qui désirent se regrouper autour d'un projet dans un but autre que le partage de bénéfices

Source : d'après www.archivesdufeminisme

« Elle ne connaissait ni l'orgueil ni la haine ;
Elle aimait ; elle était pauvre, simple et sereine (...)
Elle s'inquiétait des enfants et des femmes ;
Elle criait : progrès ! amour ! fraternité ! (...)
Quand Pauline Roland eut commis tous ces crimes,
Le sauveur de l'église et de l'ordre la prit
Et la mit en prison... »

Victor Hugo, *Les Châtiments*, 1852



Image, Wikipedia

Pauline Roland donne une image moderne de la femme et de la citoyenne, dès le XIX^{ème} siècle.

7 juin 1805, naissance.

En 1832, elle trouve du travail à Paris comme institutrice. Bientôt, elle travaille à l'un des premiers journaux féministes, *La Femme nouvelle*, rédigé par de jeunes ouvrières. Mais beaucoup plus savante que la majorité des jeunes filles de l'époque, elle prend bientôt part à la rédaction d'articles d'histoire et de géographie pour une revue *L'Encyclopédie nouvelle*, puis écrit pour la *Revue indépendante*. Elle traduit des ouvrages anglais, rédige des livres d'histoire pour enfants. Elle refuse de se marier pour ne pas tomber sous l'autorité d'un homme. Du coup elle élève seule ses 3 enfants de 2 pères différents.

En 1847, elle part à Boussac, dans la Creuse, où se crée une imprimerie. Une vingtaine de personnes y vivent, en association de production et de consommation (qu'on appellerait actuellement des coopératives) ce qui répond à l'idéal de leur créateur. C'est dans ce cadre que Pauline accepte en 1847 d'en diriger l'école.

La révolution de février 1848 supprime la monarchie (régime politique dont le chef d'Etat est un roi) et donne le droit de vote aux hommes sans condition de richesse. Elle revendique le droit de vote pour les femmes.

En cette période, le gouvernement provisoire de la toute jeune république vote une loi en remplacement de la loi Le Chapelier (1791) qui interdisait les associations professionnelles. **Dès mars 1848, des centaines d'associations ouvrières voient le jour dans la capitale.** Pauline se livre alors à de véritables reportages sur le fonctionnement des associations parisiennes. « **C'est par l'organisation des travailleurs eux-mêmes que l'on arrivera à la transformation de la société.** »

En 1850, lorsque Louis Napoléon Bonaparte, Président de la République réprime les mouvements sociaux, Pauline Roland est arrêtée pour socialisme, féminisme et débauche (immoralité) puis déportée en Algérie. Les dures conditions d'enfermement qu'elle supporte finissent par ruiner sa santé et entraîner sa mort.



A cette période, le mouvement **associationniste** français est l'objet de vifs débats théoriques portant sur la fixation des salaires (faut-il les déterminer selon les besoins, le temps de travail, le mérite ou de façon égalitaire ?) et sur le rôle de l'Etat et de la concurrence.

Quelques définitions

1 Les ateliers

Espaces de travail où des artisans transforment la matière première pour la revendre à des marchands. Exemple, les ouvriers en doré.

2 Les manufactures

Établissements industriels de grande taille, qui regroupaient dans un même atelier différentes machines, conduites chacune par une seule personne, en vue d'une même production. Le marchand est devenu industriel. Les ouvriers sont salariés.

3 L'associationnisme

Mouvement historique à l'origine de l'économie sociale. Il a englobé, jusqu'aux années 1860, aussi bien les associations ouvrières que les sociétés de secours mutuel. Il est né malgré l'interdiction des associations professionnelles, imposée par la loi Le Chapelier de 1791.

4 Le mutuellisme

Principe d'entraide réciproque qui est à la base des mutuelles.

Les débats de cette période

A quoi sert la concurrence ? Doit-elle se développer ?

Faut-il encourager la coopération ?

L'Etat est-il complémentaire aux associations ? Ou doit-il jouer le même rôle qu'elles en assurant la protection des individus ?



Exemple 1 Mutuelle La Société de prévoyance et de bienfaisance des Gantiers de Grenoble

La Société des Gantiers de Grenoble, créée en 1803 à Grenoble par André Chevallier, est la première mutuelle de France.

La fabrication de gants subit une grave crise des commandes pendant la Révolution française : la ganterie étant le symbole du luxe et de la noblesse. En 1803, la misère des ouvriers est terrible ; quelques-uns d'entre eux ont l'idée de s'unir et de verser périodiquement une cotisation, dans une même caisse.

L'objet de cette "caisse de bienfaisance" était pour les gantiers de "secourir ceux de leurs confrères qui seraient dans le besoin". Par exemple dans les cas de maladie, chômage involontaire et pour assurer des obsèques dignes en cas de décès.

Ses statuts reçurent l'accord du maire et du préfet.

La société connut un grand essor à partir des années 1830, les gants étant de nouveau à la mode.

À la fin du XIXe siècle, l'industrie lourde se développant, la distance patron-ouvrier grandit et les premières lois de protection sociale sont votées.

De nouvelles formes de solidarité émergent avec l'action syndicale et le rôle social de l'Etat.

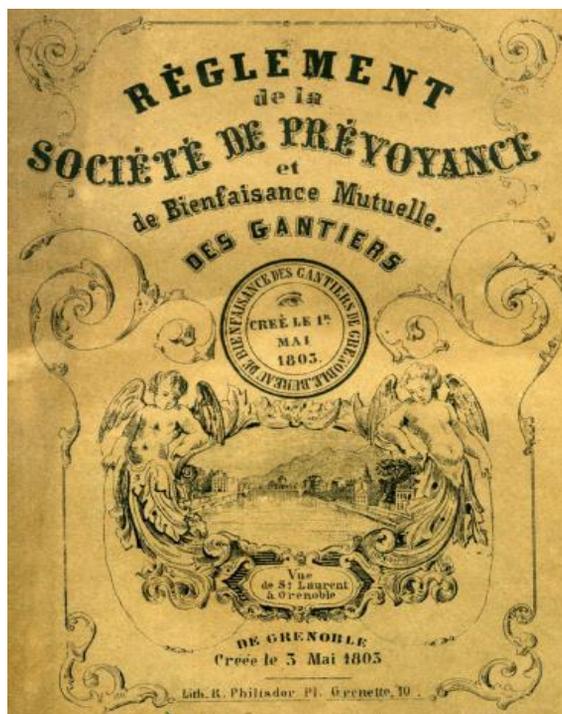
Les ouvriers des grandes entreprises créèrent leurs propres mutuelles.

Les statuts

Les statuts prévoyaient deux types de membres :

- **les membres actifs** : les ouvriers qui devaient avoir moins de 40 ans
- **les bienfaiteurs** qui cotisaient mais ne profitaient pas des aides.

Un des buts était de rendre plus pacifiques les relations sociales.



Source de l'image, Wikipedia

*L'histoire de l'ESS, continuités et renouvellements,
dispositif d'apprentissage collaboratif 2018
COLLEGE*

Lexique

Statuts : règlement qui organise le fonctionnement d'une organisation.

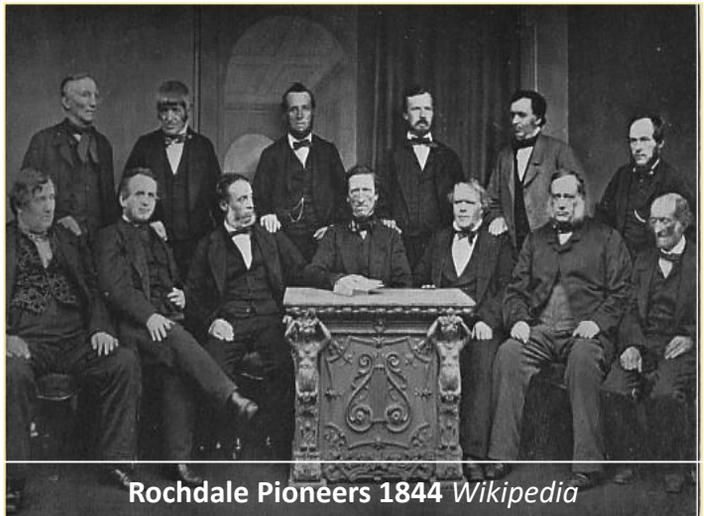
Exemple 3 Coopérative de consommation La Société des Équitables Pionniers de Rochdale, Grande Bretagne

Dans les années 1840, les tisserands de Rochdale, dans la région de Manchester, réclament sans succès des hausses de salaires. Ils constatent que leur niveau de vie dépend des manufacturiers (dirigeants des grandes entreprises) qui décident des salaires, mais aussi des commerçants qui fixent les prix des produits dont ils ont besoin pour vivre. En 1844, 28 tisserands se rassemblent donc pour fonder, grâce à de modestes cotisations, une association, "la Société des Équitables Pionniers de Rochdale", et **ouvrent un magasin coopératif**. Le but est simple : garantir aux adhérents des prix raisonnables et une bonne qualité de produits de consommation.

D'une quarantaine de membres en 1844, la Société grandit rapidement et atteint 390 membres en 1849, plus de 10 000 en 1880. *Les Équitables Pionniers* sont imités dans toute l'Angleterre : les coopératives de consommation comptent plus d'un million d'adhérents au début du XXe siècle. Ces pionniers de Rochdale sont loin de se douter que cet humble magasin deviendra le « Cooperative Group », la plus grande coopérative de consommateurs du Royaume-Uni (encore aujourd'hui !). Les « pionniers de Rochdale » sont exemplaires dans l'histoire de la coopération par leurs principes de coopération.

Les quatre règles fondamentales de cette coopérative

- La "**porte ouverte**" : toute personne souhaitant acheter dans le magasin coopératif ou devenir sociétaire (c'est-à-dire acheter des **actions** de la Société) en a le droit
- "**Un homme, une voix**" : lors des assemblées générales, tous les sociétaires votent à égalité, quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.
- La **répartition des bénéfices** entre les membres de la Société : les bénéfices sont distribués entre les acheteurs en fonction de leurs achats.
- La **rémunération limitée du capital** : les sociétaires, ceux qui ont investi, touchent chaque année un intérêt, en fonction de leurs achats : s'ils veulent toucher une forte part des bénéfices, ils ont donc intérêt à acheter beaucoup, plutôt que d'acheter beaucoup d'actions.



Rochdale Pionniers 1844 Wikipedia

Cette expérience est importante pour deux raisons.

La première est **qu'elle montre l'enjeu des coopératives de consommation** (achetant en grande quantité aux producteurs et revendant directement aux sociétaires, sans intermédiaires).

La seconde raison est que **la plupart des règles de fonctionnement des « Equitables pionniers de Rochdale » constituent, jusqu'à aujourd'hui, une référence pour les principes coopératifs.**

D'après Danièle Demoustier

Lexique

Le **tisserand** est un fabricant de tissus

Une **action** est une part de capital d'une société.

Une entreprise réalise un **bénéfice** lorsque le montant de ce qu'elle a gagné est plus élevé que ce qu'elle a dépensé.





CO-OPERATIVE PIONEERS

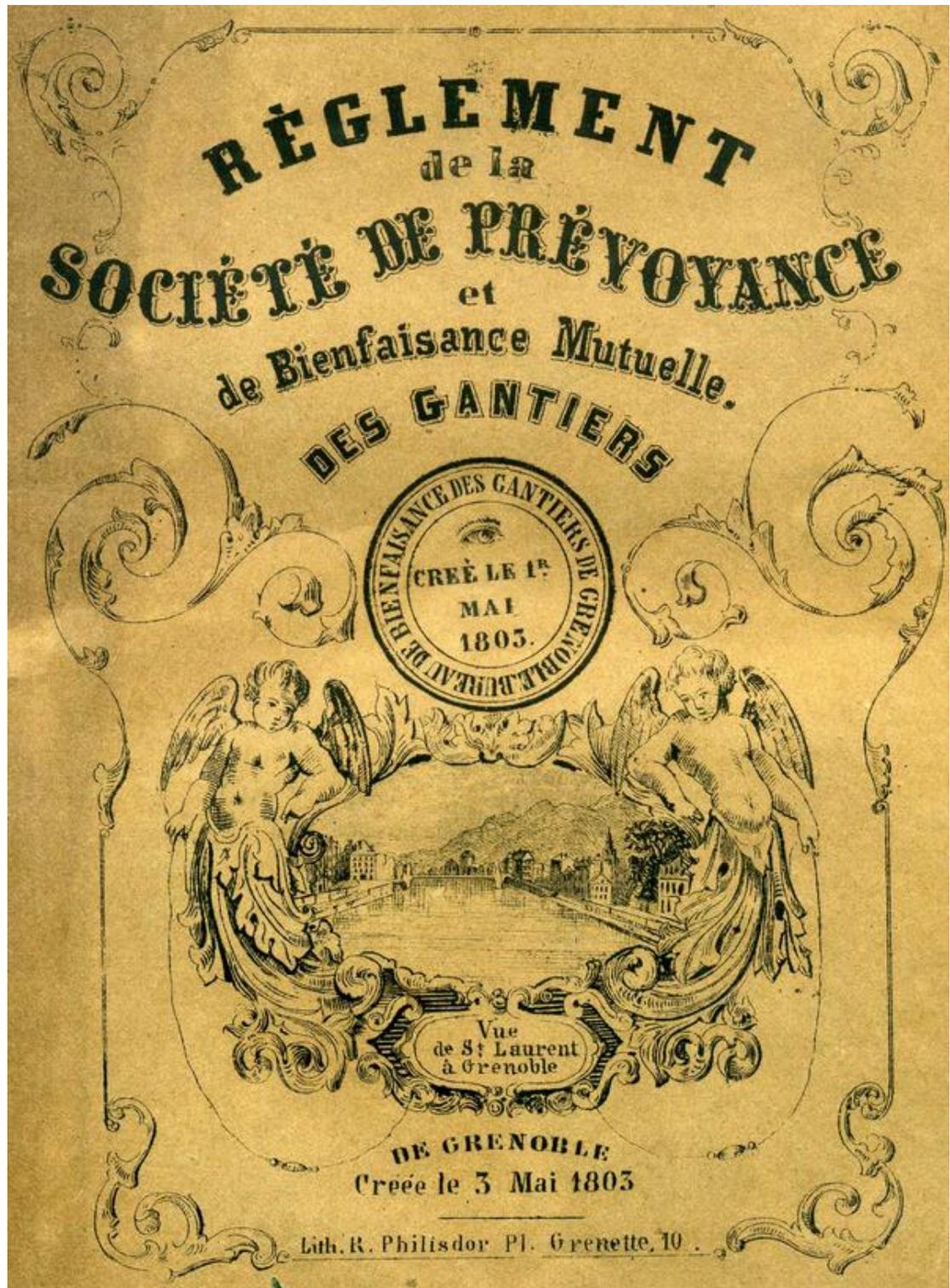
Persons standing, commencing at the left hand:—James Manock, John Collier, Samuel Ashworth, William Cooper, James Tweeddale, and Joseph Smith.

Persons sitting:—James Standring, John Bent, James Smithies, Charles Howarth, David Brooks, Benjamin Rudman, and John Scowercroft.

Rochdale Pioneers 1844

Les 7 principes





Pauline Roland (1805 – 1852)





22 février 1848 Insurrection républicaine à Paris

Au terme de trois jours d'émeutes, l'opposition libérale obtient le départ du roi Louis-Philippe 1er. C'est la naissance de la IIe République. Son existence sera beaucoup plus brève (3 ans) que celle du régime auquel elle avait succédé.



Depuis la loi Le Chapelier en 1791, toute association était interdite en France. Les **coopératives** et **mutuelles** existantes avant 1848 s'étaient constituées à la limite de ce qui était autorisé par la loi.

Une révolution a lieu en 1848. Elle est ensuite réprimée par le gouvernement du « second Empire » (1852 – 1870). Ce régime autoritaire puis libéral, tolère progressivement les **mutuelles** puis les **coopératives**.

La III^{ème} République (1870 à 1940) les autorise et même les subventionne.

Le mouvement coopératif de production renaît à partir des années 1860. Des projets coopératifs naissent lors de grandes grèves. Certains échouent comme « La mine aux mineurs », d'autres réussissent comme « La Verrerie Ouvrière » d'Albi.

Les coopératives de consommation se développent

Lors des congrès ouvriers à Paris, Lyon, Marseille, le mouvement ouvrier est partagé entre deux approches :

-**Proudhon** croit à la constitution de **coopératives et de mutuelles**, fondées librement par les ouvriers et organisées en réseaux (avec de nombreuses relations entre elles).

-**Marx** pense que les coopératives et les mutuelles ne sont que des « béquilles » du **capitalisme** c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas résoudre les problèmes économiques et sociaux. Il faut donc poursuivre la **lutte de classes**.

Au final, le mouvement ouvrier se rallie progressivement aux thèses marxistes.

En 1900

L'Economie Sociale est célébrée dans le Palais de l'Exposition Universelle de Paris en 1900 ; elle regroupe, les organisations du progrès social comme les **syndicats**, les associations, les coopératives, les mutuelles, etc. On y réfléchit sur la fin de la pauvreté.



Photo prise du premier étage de la Tour Eiffel en 1900 lors de l'exposition universelle à Paris
Auteur inconnu, collection privée

Lexique

Capitalisme : système économique fondé sur la propriété privée des entreprises. Les capitaux n'appartiennent pas, en règle générale, à ceux qui y travaillent.

Coopérative : entreprise fondée sur la coopération et l'égalité entre ses membres. On distingue les coopératives de consommation, de production, agricoles, etc.

Lutte de classes : oppositions au sein d'une société divisée en classes sociales opposées (salariés / patrons).

Mutuelle : société de personnes organisant la solidarité entre ses membres. On distingue actuellement les mutuelles d'assurance (MAIF, AMDM) et de santé (MGEN, ...).

Syndicat : groupement de personnes pour la défense ou la gestion d'intérêts communs. Exemple, la CGT, FO, la CFDT, le MEDEF.





Image : Wikipedia

Née le 24 août 1826 à Brest ; fait de la reliure de livres ; membre de l'Internationale ; figure féminine et ouvrière de premier plan de la Commune de Paris.

Vers 1870, à Paris, Nathalie Le Mel, s'occupa du restaurant coopératif La Marmite. D'après la police, « on s'y occupait bien plus de politique que d'alimentation ». Elle a été secrétaire-correspondante de la section de Colombes de l'Internationale. Durant la Commune, elle fut une des animatrices de l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés.

Suite à la défaite de la Commune, elle est condamnée en 1872, à la déportation. Le 24 août 1873, elle fut embarquée avec une vingtaine d'autres compagnes à destination de la Nouvelle-Calédonie.

Graciée, elle regagna la France en 1879 . En 1882, elle travaillait au quotidien *l'Intransigeant*. Après avoir vécu un temps de l'allocation mensuelle versée par *l'Intransigeant* à ses vieux serviteurs, elle connut la grande misère. Devenue aveugle, elle entra, en 1915, à l'hôpital d'Ivry où elle mourut en 1921.

La Commune de Paris 1871

D'après Wikipedia

La Commune de Paris est une période de révolte du peuple de Paris qui dura un peu plus de deux mois, du 18 mars 1871 à la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871. Sur le chemin de l'émancipation des femmes, la Commune a marqué une étape importante.

L'Internationale

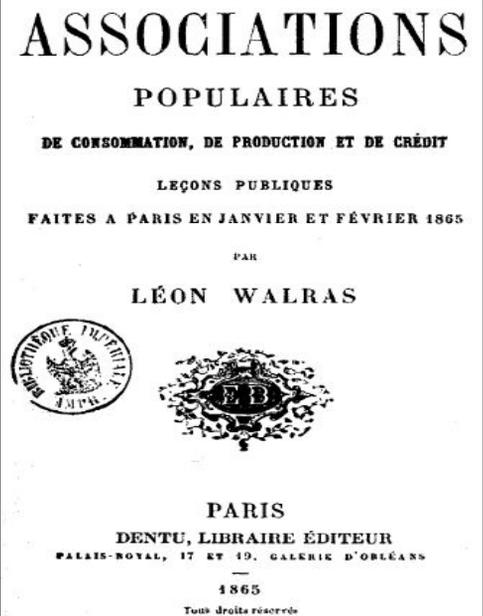
L'Association internationale des travailleurs (AIT) est le nom officiel de la Première Internationale, fondée le 28 septembre 1864 à Londres. Créée principalement à l'initiative de travailleurs et de militants français, anglais, allemands et italiens, son objectif premier est de coordonner le développement du mouvement ouvrier naissant dans les pays européens récemment industrialisés. Malgré les répressions gouvernementales, elle connaît un succès rapide.



Les théoriciens français de l'association ouvrière, de la coopération puis de l'Economie sociale

Léon Walras (1834 – 1910)

Economiste français en 1865, il publie « *Les associations populaires de production, de consommation et de crédit* », où il fait l'éloge des coopératives parce que cette forme d'entreprise permet à l'ouvrier de devenir lui-même « patron » et il fait l'éloge des **gains de productivité** ainsi obtenus. Il pense que c'est par **l'intervention de l'Etat et des réformes qu'une égalité des chances entre entreprises peut voir le jour.**



Source : Charlesgide.fr

Charles Gide (1847 – 1932) la République coopérative

Professeur d'économie à Bordeaux puis à Paris, Charles Gide a consacré son œuvre à la **Coopération**, à **l'Economie sociale**, puis à la **Solidarité**. Il s'inspire beaucoup de l'expérience anglaise des Pionniers de Rochdale à Manchester en 1844.

Il considère que les **coopératives de consommation** jouent un rôle moteur. Elles défendent le consommateur des tromperies sur les marchandises, et elles ont pour principe de rendre une partie de leurs bénéfices à leurs coopérateurs. Gide formule, en 1889, le projet d'une « **république coopérative** » permettant de coopérativiser l'ensemble de l'économie.

Lexique

Coopérative de consommation : entreprises détenues et pilotées par les clients, bénéficiaires de l'activité, les coopérateurs.

Coopération : action de participer (avec une ou plusieurs personnes) à une œuvre ou à une action commune.

Gains de productivité : augmentation de la production liée à l'amélioration de la méthode de production.

Solidarité : sentiment qui pousse des personnes à s'accorder une aide mutuelle



Une coopérative ouvrière de consommation

Fondée le **21 janvier 1877** par des ouvriers mécaniciens belvédillois, avec pour devise « achat direct au producteur, vente directe au consommateur », elle est à la fois un lieu **d'action sociale** et d'activité **syndicale** et **politique**. Ses débuts sont modestes : un petit dépôt d'épicerie, ouvert 2 soirs par semaine. Puis elle connaît un développement rapide. Elle compte jusqu'à 14 000 membres et 40 magasins de proximité ou spécialisés (boucherie, pharmacie...). Elle fonctionne jusqu'à sa faillite (fermeture liée à de trop fortes pertes) en 1936, conséquence de difficultés économiques aggravées par la chute de sa banque : la Banque ouvrière et paysanne (BOP).

Elle propose à ses membres des produits de consommation courante (pain, viande, charcuterie, épicerie, charbon, ameublement, habillement) à prix réduit ; les achats en grosses quantités auprès des producteurs, souvent des coopératives ouvrières de production, et la limitation des marges lui permettent de toucher une large clientèle.

Pendant près de soixante ans, la Belvédilloise a joué un rôle déterminant dans la vie économique et sociale de l'Est parisien. Au-delà de son **action idéologique** qui en constitue aussi une caractéristique forte, elle a contribué à améliorer la vie matérielle et morale des plus modestes.

Société de secours mutuel

En juillet 1905, la Belvédilloise crée une société de secours mutuel, la **Solidarité mutuelle des coopérateurs de la Belvédilloise**, exclusivement réservée à ses adhérents. Celle-ci gère d'abord une pharmacie, puis, à partir de 1913, un puis plusieurs dispensaires.

La **solidarité** constitue une part importante de l'activité sociale de la Belvédilloise : caisse de prêt gratuit aux sociétaires, caisse de secours, caisse de décès, secours en médicaments...



La Belvédilloise, Coopérative ouvrière de consommation, Paris, avant 1914. © Roger Violette

La Belvédilloise soutient aussi de très nombreuses œuvres extérieures, et aussi les grévistes par des distributions gratuites de pain et de lait ou par des « soupes communistes ».

Lexique

Action sociale : assistance et aide aux plus défavorisés

Activité politique : réflexions et actions concernant le gouvernement du pays.

Activité syndicale : réflexions et actions pour la défense ou la gestion d'intérêts communs dans le cadre d'un syndicat ouvrier.

Action idéologique : promotion de certaines idées en fonction d'un certain idéal de société.

La **solidarité** : un sentiment qui pousse des personnes à s'accorder une aide mutuelle.



Source : d'après L'Humanité, 12 juin 2014

« La verrerie ouvrière d'Albi est plus qu'une verrerie, c'est un pan de l'histoire sociale de notre industrie verrière faite de luttes contre le capital, une autre vision du développement économique au service de l'intérêt des travailleurs et de l'intérêt général. Son symbole, la statue de celui qui l'a soutenue, Jean Jaurès, trône fièrement devant la verrerie. »

Mohamed Oussedik, CGT, in *L'épopée des verriers d'Albi*, Olivier Boudot

Four en travail à la
verrière ouvrière



LE TARN ILLUSTRÉ 108 ALBI — Vue générale d'un four en travail à la Verrerie ouvrière

1892 - 1896

Au XIX^e siècle, une importante verrerie à bouteilles, la Verrerie Sainte-Clotilde existe à Carmaux, dans le département du Tarn.

En 1892, Solages, un des dirigeants, licencie le mineur Jean-Baptiste Calvignac, qui vient d'être élu maire socialiste de la ville. Mais la grève des mineurs le contraint à réintégrer cet élu. Solages doit abandonner son mandat de **député**.

Trois ans plus tard, pour écraser le **syndicat** des verriers, le propriétaire licencie le leader Marien Baudot, qui s'est absenté quelques jours pour participer au congrès de la Fédération du verre. Le lendemain, **31 juillet 1895**, la grève est totale, elle se prolonge l'été, puis l'automne.

Face à l'importance du mouvement le propriétaire de l'usine prend la décision de fermer le site et de licencier tous les ouvriers. L'idée vient aux verriers de créer leur propre usine.

À travers la France, avec le soutien de J. Jaurès, des centaines de syndicats et **coopératives** acquièrent des actions. En janvier **1896**, quelque trois cents ouvriers entament la construction de l'usine, de leurs propres mains. La production démarre en décembre.

1998

Après un siècle d'une histoire mouvementée, VOA est depuis 1998 une filiale du groupe Saint-Gobain, multinationale française du verre et des matériaux de construction. Aujourd'hui le site est la plus grosse usine d'Albi, avec ses 300 salariés qui assurent en continu la fabrication d'un million de bouteilles par jour.

Les souffleurs de bouteilles étaient les véritables maîtres de la corporation et vivaient dans une certaine aisance. Mais leurs conditions de travail étaient terribles et rares sont ceux qui survivaient après 40 ans.
D'après l'épopée des verriers d'Albi

Lexique

Député : un élu à l'Assemblée nationale, il participe au travail législatif et au travail de contrôle du Gouvernement.

Syndicat : groupement de personnes physiques ou morales pour la défense ou la gestion d'intérêts communs. Exemple, la CGT, FO, la CFDT, le MEDEF.

Coopérative : entreprise fondée sur le principe de la coopération. Elle a pour objectif de servir au mieux les intérêts économiques de ses participants.





Crédit magazine "L'Exposition Universelle 1900"





La Bellevilloise

Fondée en **1877** aux lendemains de la Commune, La Bellevilloise, première coopérative parisienne de consommation, avait pour projet de permettre aux gens modestes l'accès à l'éducation politique et à la culture.





La Verrerie ouvrière d'Albi

Source : Danièle Demoustier, *L'Economie sociale et solidaire* Ed. La Découverte 2003
Définitions, d'après Wikipedia et www.les-scop.coop

- Les anciennes structures, coopératives et mutuelles continuent à se développer.
- ❑ Les associations non professionnelles sont enfin reconnues par une loi en 1901. Leur développement est d'abord lent car il subsiste une certaine méfiance envers la déclaration en Préfecture : 5 000 déclarations en 1908 ; 9 311 en 1937.
- ❑ De nouvelles coopératives apparaissent : coopératives d'épargne et de crédit et coopératives agricoles.

Coopérative de consommation

Les coopératives de consommation restent dominantes. La Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs va structurer les coopératives de consommation.

Mutuelle

Définition

C'est une société de personnes à but non lucratif organisant la solidarité entre ses membres, et dont les fonds proviennent principalement des cotisations des membres. Les mutuelles ont quasiment géré les premières assurances sociales depuis 1928.

Les mutuelles développent des œuvres sanitaires et sociales, par exemple des dispensaires où on soigne les personnes, des pharmacies. Les mutualistes étaient 250 000 en 1848, près de 4 millions en 1914, 15 millions en 1945.

Coopérative de production

La coopérative de production bénéficie du soutien des Pouvoirs publics à la fois financièrement et en termes de marchés publics ; mais elle est fragilisée au début de la 1^{ère} guerre mondiale et pendant les crises qui touchent la France en 1929 et surtout 1931.

Le nombre de coopératives de production croît irrégulièrement : 1896 en 1884 ; 600 en 1929. Mais elles restent de petite taille.

Association, loi du 1er juillet 1901

Article 1

L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité **dans un but autre que de partager des bénéfices.**

Exemples :

Ligue de l'enseignement, club alpin français,..

En 1936, avec le nouveau droit aux congés payés, et les 40h de travail hebdomadaires, des campings associatifs, des auberges de jeunesse se créent ainsi que des associations d'éducation populaire.

1928 Coopérative d'épargne et de crédit

C'est une association de personnes qui regroupent leurs économies et peuvent emprunter à ce fonds à des taux d'intérêt minimes.

Coopérative agricole

C'est une organisation économique d'agriculteurs qui décident de mettre en commun les moyens d'approvisionnement et de commercialisation de leurs produits.

Associés et fournisseurs de leur entreprise, les agriculteurs la gèrent démocratiquement selon le principe « un homme, une voix ».

D'après www.coopdefrance





Photo Coop. Cliché Mouvement Féministe
M^{me} Alice JOUENNE

Institutrice / militante socialiste, syndicale et coopératrice

Ses parents alsaciens étaient venus habiter en France aussitôt après l'annexion de l'Alsace Lorraine par l'Allemagne en 1871. Après avoir fréquenté l'école primaire de son village, Alice Jouenne entra à l'**École normale** de Nancy, et en sortit première de sa promotion en 1890. Nommée institutrice en Meurthe-et-Moselle, elle y demeura plusieurs années, puis obtint un poste à Paris.

Mariée en 1904 à un militant socialiste et coopérateur, Victor Jouenne, elle adopte les idées de son mari et devient adhérente de la **coopérative de consommation** «La Prolétarienne» du 5^{ème} arrondissement.

C'est là que commence son action militante, et surtout éducatrice. En décembre 1908, elle s'attache à l'éducation des femmes. Dans ce cadre, elle crée la **Ligue** des femmes coopératrices. Elle publie *Les Femmes et la coopération* en 1911.

En 1912, au congrès de Paris, mandatée par la coopérative « Force ouvrière » de Neuilly, elle est élue au **conseil d'administration** de la nouvelle Fédération nationale des coopératives de consommation.

En 1913, elle contribue à la fondation du journal d'enfants *Les Petits Bonshommes* où elle publie plusieurs études et des nouvelles.

Pendant la guerre de 1914-1918, elle s'occupe d'organiser l'**exode** des petits Parisiens. Après la guerre, elle continue à suivre de le mouvement coopératif, assiste à de nombreux congrès, tente de grouper les femmes coopératrices. Elle contribua à la création d'une colonie de vacances « L'Enfance coopérative ».

Éducatrice bénévole dans le mouvement coopératif, elle organisa dans sa classe une coopérative scolaire.

En 1936, sous le Front Populaire, elle devint chef de cabinet au gouvernement.

Le Front populaire

D'après Wikipedia

Le Front populaire est un regroupement de partis de gauche qui gouverna la France de 1936 à 1938. Il réunissait les trois principaux partis de la gauche, la SFIO, le Parti radical-socialiste et le Parti communiste. Il fut le premier gouvernement de la III^e République dirigé par les socialistes.

Il initia plusieurs réformes sociales importantes et constitue encore actuellement une référence incontournable les congés payés (15 jours), la réduction du temps de travail avec la semaine de quarante heures.

Lexique

Ecole normale : école où on formait les futurs instituteurs à partir du niveau lycée.

Conseil d'administration : organe qui dirige une organisation.

Ligue : En histoire, désigne un regroupement d'individus autour d'un but politique commun

Coopératives de consommation : entreprises détenues et pilotées par leurs propres clients, bénéficiaires de l'activité

Exode : déplacement de population.



Peut-on généraliser le secteur coopératif ?

Une « République coopérative » est-elle possible ?

L'idée d'une **République Coopérative** qui réorganiserait toutes les activités économiques devient moins crédible qu'au XIXème siècle. Un « **secteur coopératif** » qui cohabite avec un secteur artisanal, un secteur lucratif et un secteur public semble plus probable.

Qu'en pense Jean Jaurès ?

Jean Jaurès est un homme politique, né à Castres en 1859 et mort assassiné à Paris en 1914.

Parlementaire socialiste, il s'est illustré par son opposition au déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Dès 1885, année où il devient le plus jeune député de France, il se distinguera par son soutien au peuple, notamment durant la grande grève des mineurs de Carmaux et la création de la verrerie ouvrière d'Albi. Pour lui, **il faut ajouter l'action coopérative, l'action syndicale et l'action politique** des travailleurs pour construire une société socialiste.

D'après Wikipedia

Quelle place donner aux coopératives ?

Quelle place donner à l'Etat pour créer plus de justice sociale ?

Le mouvement ouvrier se désintéresse des coopératives pour se tourner davantage vers la lutte politique et l'intervention de l'Etat.

L'Etat utilise les **coopératives de consommation** pour permettre l'alimentation de la population en périodes de guerre, et les **coopératives de production** pour organiser certaines activités nécessaires. Il utilise les **mutuelles** pour gérer les nouvelles assurances sociales en 1928, et les banques coopératives (Crédit Agricole 1920 et Crédit Coopératif 1937) pour distribuer des crédits aux agriculteurs et aux coopératives.

Lexique

Coopératives de consommation : regroupements de consommateurs en vue d'acheter en gros des biens de consommation. Chaque coopérateur est sociétaire.

Coopératives de production : entreprises qui produisent des biens. Elles appartiennent aux salariés qui les gèrent démocratiquement.

Les mutuelles : société de personnes organisant la solidarité entre leurs membres. On distingue les mutuelles d'assurance (MAIF, AMDM) et de santé (MGEN, ...).

Actionnaires : propriétaires des entreprises classiques non coopératives.



Source : d'après <http://patrimoine-culturel.caves-cooperatives.fr>



Au début du XX^{ème} siècle, le village de Maraussan possédait déjà plusieurs organisations populaires : le **syndicat** des travailleurs de la terre (1891), le **syndicat** agricole (1901) et la caisse de Crédit Mutuel (banque).

Il existait quelques gros propriétaires terriens, des gros commerçants et pour l'essentiel de nombreux petits propriétaires qui ne pouvaient pas vivre de leurs vignes et travaillaient pour un patron.

Une belle histoire

En 1901, la création de cette première coopérative viticole de France se fait à l'initiative de petits et moyens propriétaires qui se regroupent.

Il s'agissait de commercialiser leur vin ensemble. A cette période, le mouvement coopératif ouvrier se développe alors en France et les Vignerons Libres s'y inscrivent tout naturellement.

En 1902, la cave adhère à la Bourse des Coopératives Socialistes qui regroupe déjà les coopératives de consommation et de production.

En 1905, une cave est construite en quatre mois seulement à 30 mètres de la voie ferrée. Répondre à la demande des coopératives de consommation exige de faire le vin sur place avec une partie de la production et de posséder ses propres moyens de stockage.

Sa devise est « *Un pour tous, tous pour un* ». Jean Jaurès visite le chai collectif.

En 1908, le mouvement coopératif s'est développé et structuré. Dans les quinze années qui suivent la fondation de la cave de Maraussan, 79 caves coopératives vinicoles voient le jour, dont 27 dans la même région.

Entre 1920 et 1939, 750 coopératives vinicoles sont créées dont 350 en Languedoc-Roussillon.

En 2017, elle regroupe environ 800 coopérateurs sous le nom de « Vignerons du Pays d'Ensérune ».

Fondateurs et statuts

Elie Cathala, syndicaliste, socialiste et républicain avec Maurice Blayac, président du **syndicat** agricole et de la caisse du Crédit mutuel (banque) fondent la coopérative avec de grands principes :

- vente directe du producteur au consommateur, essentiellement par l'intermédiaire des **coopératives de consommation** ouvrières à Paris, par exemple, la Bellevilloise ;
- politiques de prix différenciées selon la qualité du vin ;
- regroupement des producteurs.

Lexique

Syndicat : groupement de personnes pour la défense ou la gestion d'intérêts communs. Exemple, la CGT, FO, la CFDT, le MEDEF.

Coopératives de consommation : entreprises détenues et pilotées par leurs propres clients, bénéficiaires de l'activité .



Source : D'après Histoire de la Maif, 1984

Le 17 mai 1934, la MAAIF, Mutuelle d'Assurance Automobile des Instituteurs de France, est créée à Fontenay-le-Comte. Son fondateur est Edmond Proust, instituteur **laïque**, et républicain. Pendant la 2ème guerre mondiale, il est une figure importante de la **Résistance**. Il crée la mutuelle car il n'arrive pas à assurer son automobile dans les compagnies d'assurance existantes dont les tarifs sont excessifs. Au départ, elle réunit 156 instituteurs ou institutrices.

Evolution

En 1935, elle s'installe à Niort et élargit son champ d'action au-delà de l'automobile aux dédommagements pour les accidents corporels (1938).

Pendant la 2^{de} guerre mondiale (1939 – 1945), 10 000 sociétaires (sur 35 000) continuent à payer leur cotisation auto. Ainsi, ils sauvent la mutuelle.

En 1942, une assurance vélo est créée, destinée à pallier les conséquences de la guerre pendant laquelle les voitures sont immobilisées ou réquisitionnées.

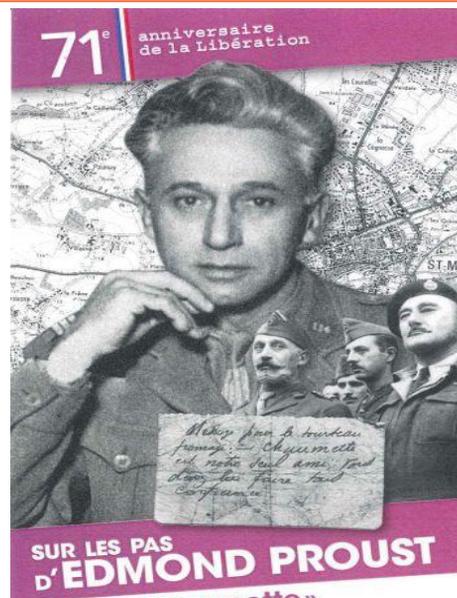
Après-guerre, elle reprend son essor et croît rapidement.

En 1947, la Coopérative de consommation des adhérents de la MAAIF (Camif) est créée. En proposant une liste de produits de qualité au meilleur prix, elle répond aux besoins des instituteurs car les enseignants s'équipent.

Ces deux organisations (la MAAIF et la CAMIF) voient le jour grâce aux mêmes hommes, des instituteurs baignant dans un même milieu **laïque** et républicain, syndical et politique. L'idéal de ces hommes s'ancre dans une volonté de lutter contre le **capitalisme**.

La coopérative de consommation (CAMIF) et la mutuelle (MAAIF) permettent d'éliminer des intermédiaires accusés de profiter de marges disproportionnées aux dépens de fonctionnaires.

Depuis l'après-guerre, la MAAIF devenue MAIF, n'a cessé de se diversifier et de se développer.



Edmond Proust (1894 - 1956)

Fondateur de la MAIF

Les adhérents au cœur du système

En adhérant à la mutuelle, ils sont acteurs de la vie de la mutuelle, à la fois comme assurés et comme assureurs. Tous les 3 ans, ils élisent les délégués selon le principe « 1 sociétaire = 1 voix ».

Il y a environ 2 millions de sociétaires. Les délégués élus les représentent.

En tant que mutuelle, la MAIF n'a pas d'actionnaires à rémunérer.

L'assurance n'est pas pour elle une source de profit, mais uniquement un moyen de garantir la qualité et la continuité des services aux sociétaires.

Lexique

Laïque : non religieux.

Résistance : pendant la 2ème guerre mondiale, certains ont résisté à l'occupation de la France par les allemands.

Sociétaires : assurés à la mutuelle donc propriétaires collectivement de cette organisation.

Coopératives de consommation : entreprises détenues et pilotées par leurs propres clients, bénéficiaires de l'activité.

Capitalisme : système économique fondé sur la propriété privée des entreprises. Les capitaux n'appartiennent pas, en règle générale, à ceux qui y travaillent.





« Les vignerons libres » de Maraussan - Inauguration de la Cave Coopérative Commune de Vinification – 22 Août 1905



Photo Coop.

Cliché Mouvement Féministe

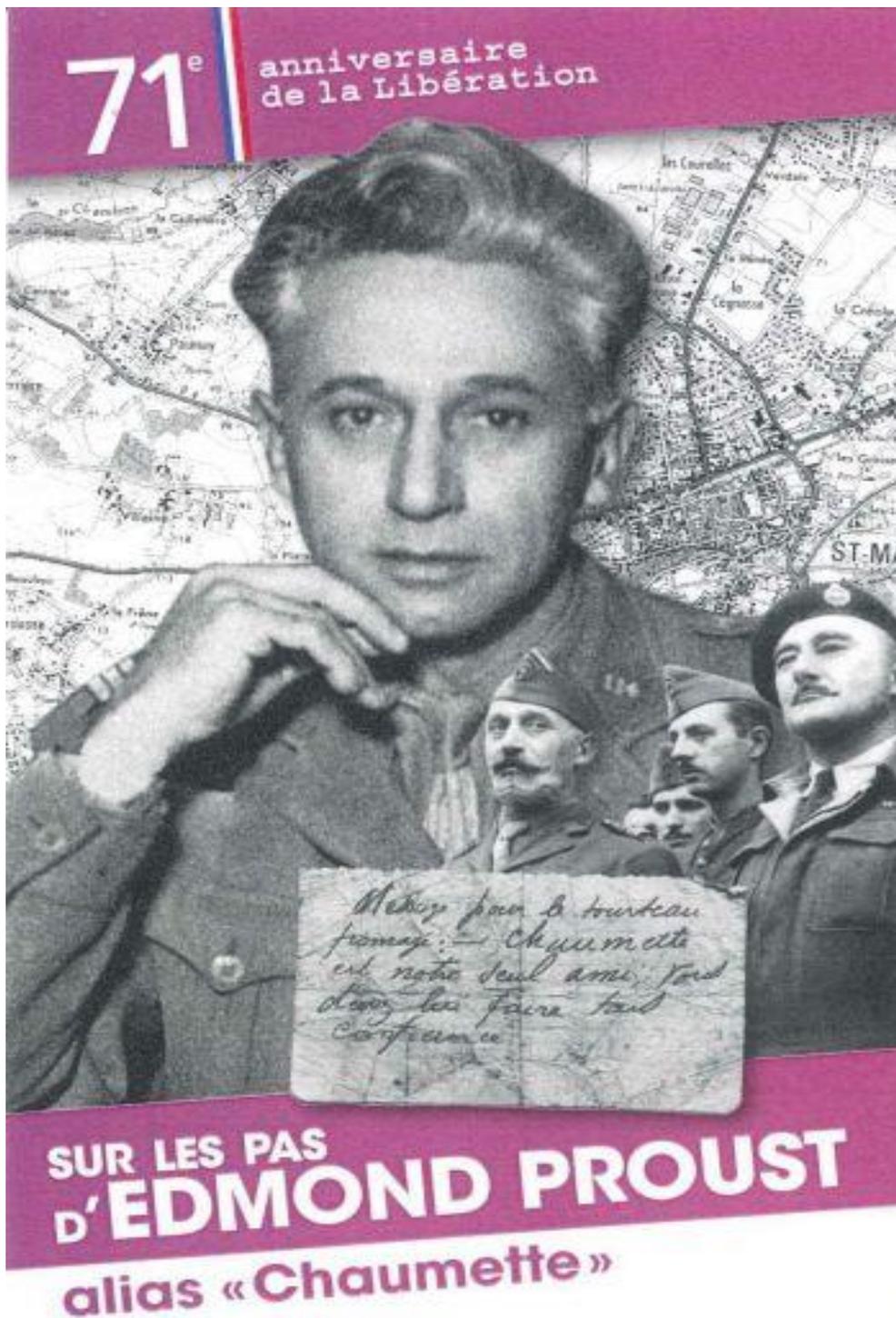
M^{me} Alice JOUENNE



RESSOURC'ESS

Le portail de l'Economie Sociale et Solidaire à l'Ecole

*L'histoire de l'ESS, continuités et renouvellements,
dispositif d'apprentissage collaboratif 2020 Collège*



**Edmond Proust (1894 - 1956) Fondateur de la
MAIF**



Source : Danièle Demoustier, *L'Economie sociale et solidaire* Ed. La Découverte 2003

Cette période est marquée par la conjonction :

- d'une **forte hausse de la productivité due au travail à la chaîne**,
- d'une distribution des revenus permettant une **hausse du pouvoir d'achat** moyen et de la consommation,
- d'une **intervention importante de l'Etat** pour limiter les inégalités de niveaux de vie.

Les structures de l'économie sociale (coopératives, mutuelles, associations...) se développent séparément et jouent un rôle de compléments à l'action de l'Etat. Elles cherchent à améliorer le sort de tous et elles ne contestent pas le **capitalisme**.

Elles alimentent la **croissance économique** en facilitant l'accès à la santé, au **crédit** et à la consommation. Elles contribuent à l'adaptation de la population ouvrière aux changements par l'éducation populaire.

Définition : la productivité

La **productivité** mesure la contribution d'un facteur (par exemple le travail) à la production finale.

La productivité est en lien avec les notions de rendement, d'efficacité, et d'efficience.

1947, loi générale de la coopération, texte essentiel

Les coopératives sont des sociétés dont les objectifs essentiels sont :

1° De réduire pour leurs adhérents, le prix de revient et le prix de vente de certains produits ou services, en assumant les fonctions des intermédiaires (grossistes) dont la rémunération augmenterait ce prix de revient.

2° D'améliorer la qualité marchande des produits.

3° De contribuer à la satisfaction des besoins et à la promotion des activités économiques et sociales de leurs membres ainsi qu'à leur formation..

Lexique

Productivité : mesure de l'efficacité de l'activité de production.

Pouvoir d'achat : correspond à la quantité de biens et de services qu'un revenu permet d'acheter.

Capitalisme : régime économique et juridique d'une société dans laquelle la majorité des entreprises n'appartiennent pas à ceux qui y travaillent. Elles appartiennent essentiellement à des propriétaires privés ou à des actionnaires.

Croissance économique : augmentation des richesses sur une longue période.

Crédit : emprunt d'argent en général auprès des banques pour acheter immédiatement en remboursant plus tard.



Source : le Maitron (université Paris 1)



Née le 2 février 1919 à Saint-Julien-le-Montagnier (Var), morte le 12 décembre 2004 à Marseille.

Photo Sylvie Cordesse Marot

Ses engagements

Intéressée dès l'enfance par la vie politique, à **l'École normale** elle se forma sa conscience politique. Militante syndicale, elle participa, seule dans l'école, à une grève qui faillit lui coûter son poste. Sa **vocation sociale** se montra dans différentes classes de Marseille où se trouvaient essentiellement des enfants d'immigrés ayant besoin d'un soutien. Durant l'Occupation allemande, elle participa à des actions d'aide et de soutien aux victimes du gouvernement français allié aux occupants allemands et du nazisme : accueil et hébergement de collègues renvoyés de leur travail et déplacés, de juifs étrangers ou recherchés.

Elle fut une militante mutualiste très active. A partir de 1948, elle participa au développement de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale. Elle mit en place la **prestation handicap** et créa les **premières colonies de vacances pour handicapés** et un centre d'accueil permanent pour "handicaps lourds". Elle contribua à la création du **service de tutelle** pour handicapés.

Ses études, son métier

Simone était la fille d'un agriculteur. Sa famille était de tradition laïque et socialiste. Dans son école primaire, l'instituteur marqua profondément des générations d'élèves par son esprit de justice et d'égalité. Puis, elle fréquenta une école primaire supérieure de jeunes filles. La directrice, très ouverte à la culture, à la vie sociale et politique, invita dans l'établissement des journalistes, des artistes, des poètes, des romanciers qui présentaient leurs idées ou leurs œuvres aux élèves. Par exemple, elle entendit Jean Giono lire lui-même son manuscrit de *Que ma joie demeure*.

Reçue en 1935 au concours d'entrée à l'École normale d'institutrices d'Aix-en-Provence, elle enseigna dans différentes écoles primaires de Marseille.

Sa famille

Elle épousa en 1946 Hubert Pontaud, fonctionnaire municipal à Marseille avec qui elle eut trois enfants.

En Algérie au moment du débarquement américain, il s'engagea dans les Forces françaises libres et participa à l'armée de Libération jusqu'à sa démobilisation en 1945.

Lexique

École normale : école où on formait les futurs instituteurs à partir du niveau lycée.

Vocation sociale : attirance particulière pour s'occuper des autres.

Prestation handicap : aide financière versée par l'État aux handicapés qui ne peuvent pas travailler.

Tutelle : mesure judiciaire destinée à protéger une personne majeure handicapée.



L'après-guerre privilégie le **paritarisme** aux coopératives et mutuelles, dont certains dirigeants ont aidé les occupants allemands.

Le Conseil National de la Résistance qui a dirigé la Résistance pendant la 2ème guerre mondiale promeut la démocratie économique et sociale, à travers la gestion paritaire des entreprises nationalisées et de la Sécurité Sociale.

Les évènements de Mai 68

Une

série d'évènements s'est déroulée avec des grèves générales et des manifestations. Ils constituent le **plus important mouvement social de l'histoire de France du XXe siècle**. Cette vaste révolte antiautoritaire, à la fois culturelle, sociale et politique était dirigée contre le **capitalisme**, la domination américaine sur le monde et contre le gouvernement en place.

D'après Wikipedia

Le conflit LIP

La reprise d'une entreprise par ses salariés est-elle possible ?

Au début des années 70, les salariés de l'usine horlogère Lip de Besançon mènent une lutte emblématique. Refusant la suppression des activités du site, ils tiennent tête aux actionnaires de l'entreprise. Ils expérimentent l'une des premières formes d'autogestion autour du slogan « **on produit, on vend, on se paie** ».

Lip est définitivement liquidée en 1977, il ne reste qu'une petite SCOP.

Le conflit du Larzac

Peut-on envisager un développement local ?

De 1971 à 1981, le conflit du Larzac marque la naissance du développement local, autour du slogan "**vivre et travailler au pays**".

C'est un mouvement de désobéissance civile non-violente contre l'extension d'un camp militaire et qui se conclut par une victoire des paysans.

Lexique

Le paritarisme

C'est la

recherche d'accords entre les organisations patronales et les syndicats, dans un souci de cohésion nationale. C'est le mode de fonctionnement des organismes chargés de la protection sociale des salariés.

L'autogestion

L'autogestion d'une entreprise est sa gestion par l'ensemble du personnel, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants élus.

Capitalisme

Régime économique et juridique d'une société dans laquelle la majorité des entreprises n'appartiennent pas à ceux qui y travaillent. Elles appartiennent essentiellement à des propriétaires privés ou à des actionnaires.



L'association des paralysés de France

Source : www.apf.asso.fr

“En ce qui concerne les handicapés, on peut résumer l'évolution de l'accueil que leur a successivement réservé la société au cours des siècles par ces quatre termes : charité, assistance, solidarité, droits.”

APF



1930

Quatre jeunes gens atteints de poliomyélite, André Trannoy, Jacques Dubuisson, Jeanne Henry et Clothilde Lamborot, se rencontrent dans un institut suisse, et décident de donner vie à des cahiers de correspondance pour entretenir leur amitié une fois leur séjour terminé et pour commencer la mise en place d'un réseau de soutien. Une première forme d'expression et d'entraide est née !

A cette époque, le handicap est vu par la majorité de l'opinion comme la « sanction du péché ». Le handicap est avant tout synonyme de solitude, d'isolement, d'enfermement dans des hospices, avec l'impossibilité d'étudier, de se déplacer, de travailler, de fonder une famille, bref, de vivre comme tout le monde.

Avec l'Association des Paralysés et Rhumatisants, les quatre jeunes fondateurs espèrent promouvoir tout ce qui concerne leurs soins, l'enseignement scolaire, la formation professionnelle.

Ces objectifs définissent encore actuellement, ceux de l'association.

1945

L'association devient l'APF, l'Association des paralysés de France, et est **reconnue d'utilité publique**. Elle compte 14 000 membres. La même année, le premier centre médico-scolaire pour une trentaine de petites filles paralysées, est créé. Suivront des centres professionnels, des classes aménagées, **des ateliers protégés**, des foyers de résidence.

années 60

La politique de l'APF prend un véritable tournant. Il n'est plus seulement question d'agir pour trouver des solutions mais de **revendiquer**, c'est-à-dire d'exiger publiquement que l'État et la collectivité s'engagent pour aider les personnes en situation de handicap.

1949, 1957

Après la mise en place de la Sécurité sociale, deux lois vont faire avancer l'intégration des personnes handicapées, la loi Cordonnier et la loi Gazier. L'APF contribue à l'obtention de ces avancées.

2 décembre 1962

L'APF organise sa première manifestation dans la rue.

L'APF participe activement à l'élaboration de la loi votée à l'unanimité par le Parlement. Pour la première fois les personnes handicapées commencent à apparaître et être reconnues dans la législation comme des sujets de droits. C'est la première vraie victoire législative.

1975

Définitions

Association reconnue d'utilité publique : Une association peut être reconnue d'utilité publique, par décret en Conseil d'État. Cette reconnaissance permet à l'association d'accéder à certains avantages comme recevoir des dons.

Ateliers protégés : unités de production qui embauchent des personnes reconnues travailleurs handicapés.



RESSOURC'ESS

Le portail de l'Economie Sociale et Solidaire à l'Ecole

L'histoire de l'ESS, continuités et renouvellements,
dispositif d'apprentissage collaboratif 2020

Collège

MGEN, « ma préférence solidaire »

Source : P. Toucas, note de lecture sur l'ouvrage de M. Dreyfus, *Une histoire d'être ensemble, la MGEN 1946-2006*, RECMA, n° 303

La Mutuelle générale de l'Éducation nationale a été **fondée en 1947 sur l'initiative du Syndicat national des instituteurs** dont le congrès souhaita, dans un contexte marqué par la mise en place de la **Sécurité sociale**, unifier l'ensemble des mutuelles de santé du milieu de l'enseignement (d'où le nom de mutuelle générale).

Aux sources de la MGEN se trouve en effet de très nombreuses **sociétés de secours mutuels créées sous la IIIe République**.

En 1983, la MGEN connaît le premier **déficit** de son histoire, bien qu'elle regroupe environ 94 % des enseignants. Dès lors, elle se trouve confrontée à la crise du système de santé et à la concurrence du secteur commercial des assurances dans un contexte européen.



Des pratiques spécifiques

Pendant longtemps, certaines pratiques ont constitué la marque de la MGEN.

Par exemple, elle a longtemps proposé des garanties identiques et complètes pour tous les adhérents à une époque où nombre de mutuelles s'étaient décidé à différencier les cotisations et les remboursements. A l'heure actuelle, la MGEN propose des tarifs différenciés mais les cotisations des adhérents restent proportionnelles aux revenus.

Les œuvres sanitaires et sociales.

La mutuelle a joué un **rôle d'avant-garde** dans la promotion de la psychiatrie, ainsi que dans les combats pour l'accouchement sans douleur, le droit à la **contraception** et le droit à l'avortement.

Une gouvernance démocratique

Comme dans toute organisation démocratique, le premier droit fondamental des adhérents de la MGEN est d'élire leurs représentants.

Lexique

Sécurité sociale : mise en place en 1945, c'est un ensemble de dispositifs et d'institutions qui ont pour fonction de protéger les individus des conséquences d'événements ou de situations diverses, généralement qualifiés de « risques sociaux » comme les maladies, les accidents, la vieillesse, le chômage, la pauvreté ...

Déficit : pertes. Lorsqu'une organisation dépense plus que ce qu'elle reçoit.

Rôle d'avant-garde : rôle novateur, précurseur.

Contraception : moyens visant à empêcher qu'un rapport sexuel entraîne une grossesse.





Lutte LIP, expérience d'autogestion

Elle eut lieu dans l'usine horlogère LIP de Besançon (Doubs). Débutée au début des années 1970, la lutte a duré jusqu'au milieu de l'année 1976 et mobilisé des dizaines de milliers de personnes à travers la France et l'Europe entière.





Mobilisation contre l'extension du camp militaire du Larzac dans l'Aveyron 1971 - 1981



Depuis les années 1970, une « crise économique » accroît **les inégalités sociales**. Dans un contexte de mondialisation (c'est-à-dire d'échanges économiques et financiers au niveau planétaire) et de révolution technologique, les politiques mises en place par les gouvernements ne parviennent pas à diminuer le chômage, la pauvreté ni l'exclusion.

Alors que chacune des composantes de l'économie sociale (mutuelles, coopératives, associations) s'était développée de façon séparée pendant la période précédente, les responsables nationaux de ces mouvements se réunissent pour affirmer l'identité commune de leurs organisations et leur capacité d'**intervention économique et sociale**.

Loi Hamon du 31/7/2014

- Reconnaît l'ESS comme une façon d'entreprendre distincte des autres.
- Ajoute à l'ESS les entreprises lucratives d'utilité sociale inscrivant certaines règles dans leurs statuts.
- Instaure un guide de bonnes pratiques pour améliorer l'exemplarité de l'ESS.
- Définit l'innovation et l'utilité sociales.
- Renforce la place de l'ESS dans le développement des territoires par exemple en encourageant à la commande publique...).

Une recomposition du champ de l'ESS.

La plupart des coopératives et des grandes SCOP (Sociétés coopératives et participative) disparaissent dans les années 80. Mais des petites coopératives de consommation de proximité se créent ainsi que de nouvelles **SCOP** dans les services.

Trois grands groupes bancaires coopératifs s'affirment : Crédit Agricole ; groupe Caisses Populaires ; Crédit Mutuel. Une nouvelle banque, la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle) fait la promotion d'une finance patiente et solidaire.

Les associations locales se multiplient : le nombre de créations explose (de 30 000 par an dans les années 1970 à 75 000).

De nouvelles formes de solidarité sont créées : épiceries sociales et solidaires, habitat participatif ou intergénérationnel, mutuelles villageoises....

La banalisation

Certaines organisations de l'ESS « *alignent leur stratégie sur celles des entreprises classiques capitalistes : mêmes produits, logique de croissance....* ».

Sophie Swaton, L'ESS, chap. 10.

Définitions

Interventions sociales : ensemble d'actions qui visent à améliorer le bien-être de tous.

Inégalités sociales : distribution inégale de ressources, produite par la société et faisant naître un sentiment d'injustice. (D'après Bihr et Pfefferkorn)

ESS : économie Sociale et Solidaire qui regroupe les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations.

SCOP : Société coopérative et participative

Banalisation : le fait de perdre son originalité, de devenir banal, comme les autres.





Madeleine Hersent est sociologue et engagée pour la promotion des idées et valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Elle a toujours combattu l'injustice faite aux femmes et la société de consommation qui abrute au profit d'une économie solidaire qui libère. Elle est auteure de nombreux ouvrages.

Ses engagements

Elle a participé à la fondation et à la direction de plusieurs organisations de l'ESS par exemple :

- Le groupe "femmes et ESS".
Sa préoccupation est alors de rendre visibles les initiatives de **développement local**. Elle soutient notamment celles des femmes de quartiers populaires. Convaincue que **l'économie solidaire n'est pas un secteur spécifique d'activité économique mais un principe politique de démocratie et de justice sociale, applicable à l'ensemble de la société**, elle encourage les femmes à échapper à la dépendance financière et à s'organiser au sein de collectifs solidaires.

A propos de l'égalité femmes hommes dans l'ESS

« De nombreuses initiatives de femmes émergent dans le domaine de l'Économie sociale et solidaire, mais elles ont du mal à être reconnues et à se développer alors qu'elles tissent de nouvelles manières de faire et préfigurent une autre société.

Elles sont soucieuses de l'intérêt général et répondent souvent à des besoins sociaux mal couverts et en cela rejoignent la critique d'un **système capitaliste** uniquement centré sur la propriété. De nombreuses initiatives existent dans le « care » : garde d'enfants, services collectifs d'intérêt général comme restauration, solderie, laverie.

Il ne s'agit pas de prendre le pouvoir aux hommes mais de se battre pour une autre société où les rapports sont plus égalitaires. Les femmes veulent souvent changer la vie quotidienne ici et maintenant et c'est pourquoi elles se lancent dans l'aventure de la création d'activité. Ces initiatives traduisent d'autres manières de faire, d'autres formes d'organisation plus démocratiques, plus égalitaires et plus collectives. »

Madeleine Hersent et François Lille

Lexique

Développement local : mouvement aux dimensions culturelle, économique et sociale, qui cherche à augmenter le bien-être d'une société, à valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui l'occupent.

Système capitaliste : régime économique et juridique d'une société dans laquelle pour l'essentiel les moyens de production (entreprises) n'appartiennent pas à ceux qui y travaillent. C'est le système le plus répandu actuellement.



Source : <http://www.mutuelledesmotards.fr/>

Conçue par les **motards**, pour les motards, la Mutuelle des Motards est d'abord créée à cause des tarifs excessifs pratiqués par les assureurs effrayés par l'accidentalité moto. Sans soutien politique et financier, c'est dans la rue qu'elle a vu le jour, à l'initiative de la FFMC (fédération française des motards en colère), et grâce à la volonté de 40 000 motards. Un cas unique dans l'histoire de l'assurance.



L'AMDM, une belle histoire

La moto, une banalisation récente

Vers 1970, on dénombre à peine 200 000 motards en France.

Vers 1980, on en compte 800 000.

Un nombre d'accidents record et la répression

Confrontés à une accidentalité record, les pouvoirs publics mettent en place les toutes premières mesures de sécurité routière (limitations de vitesse, port de la ceinture et du casque obligatoires, répression de l'alcoolisme). En même temps, ils choisissent de punir. Et les assureurs suivent. Leurs premières réponses aux accidents des motards sont l'exclusion par le tarif et l'annulation des contrats.

En 1981, les tarifs annuels d'assurance atteignent souvent 50% du prix d'achat d'une moto de moyenne cylindrée, et représentent jusqu'à quatre mois de salaire minimum légal et personne ne veut assurer les moins de 25 ans.

Motards en colère

En 1982, les motards décident de se prendre en main. Ils collectent 10 millions de francs (1,5 M€) pour créer leur mutuelle. Jamais une mutuelle d'assurance n'avait vu le jour sans soutiens politiques et financiers, et sans s'appuyer sur une corporation : instituteurs, artisans, chauffeurs de taxis...

Dans le cadre de son **La prévention**

offre « prévention comprise », la Mutuelle des Motards met l'accent sur l'information et la formation de ses sociétaires, et plus généralement de tous les conducteurs.

Un fonctionnement démocratique

L'assureur, en fait, c'est le motard. Les sociétaires sont directement consultés sur les orientations de la Mutuelle. **Une participation collective** qui se matérialise chaque année à l'occasion des assemblées régionales et nationale. **La Mutuelle des Motards est la propriété indivisible de ses sociétaires**, à la fois individuellement assurés et collectivement assureurs. Contrairement aux sociétés de capitaux, l'entreprise n'a pas d'**actionnaires** à rémunérer. Les bénéfices permettent de financer des baisses de tarifs, des nouveaux produits d'assurance, ou l'amélioration du service.

Lexique

Motards : motocyclistes, personnes qui conduisent des motos.

Actionnaires : propriétaires d'actions c'est-à-dire de parts de propriété d'une entreprise capitaliste classique. Les organisations de l'ESS n'ont pas d'actionnaires.



Période 5 : 1976– 2020

Source : d'après *La solution coopérative*, Pierre Liret, Ed. Les petits matins 2016

Le groupe Crédit Mutuel fait partie des cinq plus grandes banques françaises. En 2014 il a 15% des dépôts de France, 17% des crédits, 30 millions de clients et plus de 70 000 salariés. Cette entreprise devenue multinationale a-t-elle gardé son caractère coopératif ?

Historique

1843, Raiffeisen, militaire allemand, constate les méfaits des taux d'emprunts excessifs. En réponse, il crée en 1849 la Société de secours aux agriculteurs démunis, association charitable s'appuyant sur les citoyens aisés qui se portent caution pour les plus pauvres.

Cette association achète le bétail, le confie aux paysans, puis prête de l'argent à bas taux pour l'achat de matériel, de terrains ou de bâtiments. Elle accepte même les dépôts. C'est la première coopérative allemande.

Jusqu'en 1962, le Crédit mutuel aide le monde rural à sortir de la pauvreté et à trouver des conditions de vie acceptables. Mais les années 60 marquent un tournant pour toutes les autres banques. C'est le début de la course à la croissance et à l'innovation qui a abouti à l'industrie bancaire actuelle. Le CM refusera toujours d'être coté en Bourse comme les autres.

En 1962, une loi confie la mise en place de prêts aux agriculteurs au Crédit agricole. Le CM se spécialise alors dans le financement du logement.

En 1967, les comptes bancaires commencent à se développer. Le CM se lance dans les prêts aux particuliers.

A partir de 1971, il s'informatise et se **rationalise**. De nombreuses caisses locales fusionnent. Pendant 25 ans, le CM connaît un essor incomparable à l'échelon national et international. Mais il s'éloigne du modèle mutualiste.

En 2008, la crise financière n'a pas affecté le Crédit mutuel qui avait pris moins de risques que les banques privées capitalistes.

Lexique

Rationaliser : chercher à rendre plus efficace

Actionnaires : détiennent des actions, parts de

Exemple 2 Coopérative Le Crédit Mutuel



Une banque toujours coopérative ?

Facteurs favorables à la coopération

Une banque coopérative repose d'abord sur les **dépôts** de ses sociétaires qui sont aussi ses clients, et pas sur les apports ou soutiens financiers d'**actionnaires** extérieurs. Chaque client d'une caisse de Crédit mutuel peut devenir sociétaire de sa caisse locale. Le sociétaire est invité chaque année à l'assemblée générale de sa caisse. Il a un droit de vote selon le principe « un homme une voix ». Tout sociétaire peut être élu au conseil d'administration.

Le Crédit mutuel se distingue peu de ses concurrents classiques dans sa recherche du plus grand profit possible. Mais il s'en distingue dans sa gestion à long terme (et pas à court terme comme les autres), sa prudence sur les marchés boursiers, son intérêt pour les activités locales, la mise en réserve de ses bénéfices.

Facteurs défavorables à la coopération

La croissance nécessaire

La diversification des activités est une réponse aux besoins. D'abord centré sur les prêts à l'agriculture puis à l'habitat, le CM s'est diversifié vers le crédit à la consommation, les assurances, etc.

La recherche d'économies d'échelle : plus on a de clients, plus les coûts sont répartis donc on propose des services à moindre tarif et on augmente sa capacité d'investissement.

La concurrence pousse à la croissance : pour ne pas perdre des parts de marché on doit en gagner !

Pourtant des banques coopératives en bonne santé comme La Nouvelle Economie Fraternelle (NEF), montrent que d'autres stratégies sont aujourd'hui possibles.

La démocratie insuffisante

Malgré une implantation locale, les objectifs sont définis par les dirigeants nationaux, et non par les élus.

La rémunération excessive des dirigeants

Le président du groupe Crédit mutuel est le 2ème banquier le mieux payé de France (environ 1,5 million € par an en 2015 d'après *Les Echos*).

propriété d'entreprises capitalistes classiques. Il n'y a pas d'actionnaires dans l'ESS.

Dépôts : argent déposé dans les banques.



RESSOURC'ESS

Le portail de l'Economie Sociale et Solidaire à l'Ecole

L'histoire de l'ESS, continuités et renouvellements, dispositif d'apprentissage collaboratif 2020 Collège



Période 5 : 1976– 2020



Nous construisons La Cagette : supermarché à but non lucratif, ouvert à tous, dont les membres travaillent trois heures par mois et sont les seuls propriétaires, les seuls décisionnaires et les seuls clients.

